

BAREME 2025

BAREME – HONORAIRES DE TRANSACTION

(à la charge de l'acquéreur)

Maison - 5% TTC* du prix de vente

Appartement - 5 % TTC* du prix de vente

BAREME - HONORAIRES LOCATION

Baux d'habitation vide ou meublée

Résidence principale ou secondaire

Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier
et rédaction du bail (par partie) :

8 € TTC*/m² (Zone tendue et non tendue)

Honoraires d'état des lieux d'entrée (par partie) :

3 € TTC*/m² (Zone tendue et non tendue)

BAREME – ESTIMATION

Forfait : 150€ TTC

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES SUR DEMANDE

Honoraires rédaction de bail (Habitation, logements
meublés et parkings ou garage) :

200 € TTC*

Honoraires rédaction de bail commercial
ou professionnel :

500 € TTC*



VALABLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

*Selon le taux applicable en vigueur de 20 %